

A15 – Utiliser l'isopathie pour lutter contre les parasites



L'isopathie en bref c'est comment lutter contre la maladie grâce à la maladie ou les parasites avec les parasites eux-mêmes. En quelque sorte, c'est comment transposer la notion de vaccin en agriculture.

Quelques rares praticiens expérimentent cette méthode et arrivent souvent à des résultats probants, dans quelles situations et comment font ils ?

Grace aux apports conceptuels et pratiques de la Biodynamie et le savoir faire des dilutions en homéopathie, il s'agit de se former pour fabriquer soi-même des préparations solides ou liquides à partir des espèces animales ou végétales qui posent problèmes. Il s'agit de soigner le terrain par le mal lui-même et diminuer ainsi l'usage des produits phytosanitaires.

Durée 1 jour

DATE 18 janvier 2019

Lieu Sommières

E

Cette formation fait l'objet d'une demande de labellisation Ecophyto. Utilisez-là pour renouveler votre Certiphyto. Pour en savoir plus cliquez ici : [fiche mémo VIVEA – Ecophyto](#)

Intervenant

Gérard Augé, agriculteur – chercheur biodynamiste

Objectif

- Etre capable de définir la notion d'isopathie
- Connaitre les méthodes de préparation de solutions isopathiques et savoir les mettre en œuvre
- Etre capable d'utiliser ces préparations pour lutter contre les indésirables de sa ferme (insectes, sangliers, rats taupiers, espèces végétales, ...)

Programme détaillé en page 2

Inscription

À l'aide du [bulletin d'inscription en ligne](#)
Retrouvez toutes nos conditions
générales
[en cliquant ici](#)

Infos pratiques : Apporter votre pique-nique

Pour plus d'infos, contacter Aurélie Gibert
04 66 77 15 04 - 07 69 91 39 93 – gibert@civamgard.fr



Fédération Départementale des CIVAM du Gard
216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES
tél.04.66.77.10.83. ou 04.66.77.11.12.
formation@civamgard.fr www.civamgard.fr
Organisme de formation déclaré en Préfecture

Programme

- Introduction aux bases de l'isopathie
- Présentation de la méthode de préparation de solution au travers d'une mise en pratique :
 - matériels de cuisine ou laboratoire, matériel végétal ou animal, verrerie, eau de dilutions, flaconnage et étiquetage,
 - conservation dans le temps,
 - pulvérisation ou dispersions les matériels mécaniques ou manuels,
 - mise en place exemple incinération d'insectes,
 - exemple dilution pour lutter contre les sangliers.
- Présentation d'exemples de résultats d'essais et expérimentations, pratiques locales ou nationales
- Comment mettre au point sa stratégie de base sur sa ferme : ramassage, élimination (incinération par exemple), conservations, dilutions et pulvérisations.

Rappel plafond VIVEA

En 2018, chaque contributeur VIVEA dispose d'un crédit de 2000 € de prise en charge pour se former.

Pour cette formation un montant de 168 € sera décompté de votre plafond.